DLP30-6-82005269

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE BAT 5 PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX TEL 92.41.42

ABONNEMENT ANNUEL 85 F
Régisseur de recettes de la D.D.A
C.C.P. Montpellier 5238-67

N° 12 ter - 25 JUIN 1982

DESTINÉ AUX VITICULTEURS DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

(rédigé en collaboration avec le SUAD de la Chambre d'Agriculture l'Association Climatologique et la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Ennemis des Cultures).

------------- ooOoo -------------

TORDEUSES DE LA GRAPPE - 2ème Génération

Le vol d'Eudémis a débuté dès la mi-juin et ne diminue pas en intensité. Les premières pontes ont été observées dès le 18 - 20 juin, mais le nombre d'oeufs n'est actuellement pas proportionnel au nombre de captures. Dans les secteurs réputés "sensibles" à ce ravageur un traitement de type préventif est recommandé du 28 au 30 juin. On utilisera des pesticides dont l'action ovicide est importante :

Méthomyl *Méthidathion*

D'autres insecticides pourront être utilisés, en fonction de leur mode d'action et de la biologie du ravageur : une prochaine note fera le point de la situation.

EST MONTPELLIERAIN

Zone littorale :

Pérols - Valergues - Lunel

Vol important dès le 19 juin. Début des pontes le 21 juin.

Un traitement préventif est à effectuer dans toutes la zone située au Sud de la N 113 ainsi que dans les communes de St Sériès - St Christol - Vérargues - Saturargues

Le traitement n'est pas à effectuer dans la majorité des communes du canton de Castries.

OUEST MONTPELLIERAIN -

Colline de la Moure :

Cournonterral (*lieu dit les Mouillères*)

Captures très importantes. Le vol se poursuit. 3 oeufs vus sur 10 grappes en moyenne.

Un traitement préventif est conseillé (indiqué ci-dessus)

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : G. THEISSEN No d'inscription P.P. 531 A.D

Zone littorale .

Mèze (lieu dit le Sesquier) Frontignan (Domaine Thomas)

Captures insignifiantes. Pas de traitement conseillé actuellement.

Moyenne vallée de l'Hérault :

Aspiran - Adissan - Paulhan (lieu dit la Barthe)

Le ravageur fait preuve de peu d'activité. Aucune intervention n'est nécessaire.

Gignac (lieu dit la Gamas et Chemin Vieux)

Même situation que précédemment.

St André de Sangonis (lieu dit Belles Feuilles et Rives Pris)

Les captures sont nombreuses et le niveau des pontes est le plus élevé de toute cette zone.

Un traitement est conseillé.

Région de Pézenas :

Marseillan - Vias

Vol moyen. Début de pontes. Appliquer un traitement préventif à partir du 28 juin.

Roujan - Pézenas (lieu dit les Amandiers) - St Thibéry (Domaine de Mont d'Horte)

La situation n'est pas préoccupante (Eudémis). Attendre la prochaine information.

Roujan

Quelques prises de cochylis : le traitement est fonction du dépot de pontes.

Biterrois :

Montady - Puisserguier

De nombreuses captures sont enregistrées et le dépot des pontes justifie l'application d'un traitement à partir du 28 juin.

Dans le Sud Biterrois, compte tenu de la situation générale actuelle et de la "sensibilité" de ce secteur, il convient d'être très vigilant (ZONE LITTORALE).

Tirage du 25 juin 1982 - 700 exemplaires